



OFFRE D'EMPLOI

Responsable du service déchets H/F

Le cadre et le contexte

UN TERRITOIRE INSULAIRE ATYPIQUE, SOURCE DE DÉFIS

Le territoire de la communauté de communes de Belle Ile en mer

Avec 85 km² pour 100 km de littoral, Belle-Île-en-Mer est la deuxième plus grande île de France métropolitaine et la plus peuplée, après la Corse. Sa population, en croissance depuis les années 80, dépasse aujourd'hui les 5 500 habitants à l'année. Avec plus de 450 000 visiteurs par an, l'économie touristique saisonnière constitue le poumon économique de l'île. Mais elle est complétée par un tissu d'activités importantes (agriculture – pêche - service à la population - bâtiment) source d'un dynamisme local toute l'année. Belle-Ile est un territoire vivant, bien loin du stéréotype balnéaire. L'île se compose de 4 communes, regroupées au sein de la communauté de commune de Belle-Île en mer que les spécificités insulaires amènent à gérer une quarantaine de compétences.

Plus d'information sur cabi@cabi.fr

Le cadre de la mission

Belle Ile en Mer assume la gestion de ses déchets de manière autonome, via le service déchets de la Communauté de Communes. Tandis que les déchets ménagers, les gravats des particuliers et les déchets verts sont enfouis et valorisés sur l'île, les autres sont expédiés sur le continent pour y être valorisés.

A partir du site de Stang-Huète, l'exploitation s'appuie sur des marchés (services & fournitures) permettant d'assurer :

- la collecte des 372 points d'apports volontaire (2 800 tonnes par an) et de la déchetterie (4 300 tonnes par an) ;
- le traitement par enfouissement dans installation de stockage des déchets non dangereux -ISDND- (1 900 tonnes par an), par valorisation agricole (1 700 tonnes de déchets verts par an), par valorisation matière (300 tonnes de déchets inertes par an) et par acheminement vers des centres de traitement-valorisation sur le continent (4 000 tonnes par an).

Le service coordonne donc l'intervention de nombreux prestataires et partenaires, plutôt qu'une équipe en régie.

Le budget du service s'établit à 2,5 millions d'€/an, supporté à 80 % par les usagers particuliers et professionnels s'acquittant d'une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM).

L'insularité génère de nombreux défis logistiques, saisonniers, mais aussi environnementaux. Ils sont guidés par l'objectif de diminution des déchets ménagers enfouis, condition au maintien d'un mode de gestion responsable et économe.

En assumant ses missions, le responsable du service déchets est le coordonnateur d'une politique fondée sur la doctrine : « plus de tri, c'est moins de déchets enfouis sur l'île ».

Pour aller plus loin, consultez :

- Le page Gestion des déchets du site de la Communauté de Communes : <https://www.cabi.fr/listes/gestion-des-dechets/>
- Le reportage Brut. : <https://www.brut.media/fr/videos/france/politique/que-faire-de-ses-dechets-on-est-alle-a-belle-ile-en-mer-pour-comprendre>

Les missions

UN RESPONSABLE DU SERVICE DÉCHETS AU CŒUR DES DÉFIS POSÉS PAR L'INSULARITÉ

Sous la responsabilité directe de la Directrice Générale des services, vous assurez les missions suivantes :

- **Piloter la vie d'un service au centre de la vie insulaire**

Animation des réunions avec les élus et les partenaires / Etablissement et suivi du budget, suivi de la facturation et encadrement de la gestionnaire REOM / Relation aux usagers et aux partenaires / Rédaction des rapports / Suivi réglementaire / Suivi et mise à jour du règlement de service.

- **Coordonner les marchés et contrats nécessaires aux cycles de traitement des déchets**

Elaboration, contrôle et suivi des marchés de services (collecte, déchetterie-ISDND, transport terrestre & maritime,) et de fournitures / Mise en place des contrats de reprises et de valorisation des déchets / Suivi des « gros producteurs » / Déploiement de nouvelles filières de recyclage / Coordination des intervenants et opérateurs

- **Garantir le bon état et l'adaptation des moyens de collecte et de traitement mis à disposition de l'exploitation**

Mise en place, suivi et équipement de points d'apports volontaires / Agencement, acquisition et renouvellement d'équipement sur le site de la déchetterie et de l'ISDND

- **Coordonner et mettre en œuvre des actions de prévention-communication nécessaire à l'implication des usagers dans la réduction des déchets**

Création et diffusion d'outils de communication incitant et impliquant les usagers via différents média (Lettre du tri, réseaux sociaux, affiche, campagne) / Mise en place d'ateliers-formations tous publics ou ciblés / Mise à disposition d'équipement-outils de réduction des déchets (ex. éco-cup, bac tri-flux, composteur) / Mise en place de charte d'engagement avec les professionnels / Développement de partenariats avec des structures porteuses d'actions favorisant la réduction des déchets / Réponse à des appels à projet et recherche de financement

- **Accompagner les évolutions nécessaires du service**

Pilotage des travaux d'optimisation du site de Stang-Huète, en lien avec la chargée de travaux de la Communauté de Communes (ex. imperméabilisation du casier n°4 de l'ISDND, mise en place de la plateforme de compostage industriel, ...) / Portage d'études prospectives d'optimisation, de mise aux normes et d'évolution du service / Recherche de financement, constitution et suivi des dossiers afférents

Le profil

UN PROFESSIONNEL DE LA GESTION DE DÉCHETS CONVAINCU ET ENGAGÉ

- **Profil recherché**

- Niveau bac +5 spécialisé en gestion, traitement et valorisation des déchets, en économie circulaire, environnement et/ou expérience significative justifiant de cette qualification.
- Marchés publics
- Connaissances sur les dispositifs en lien avec la politique de déchets et la réglementation applicable
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales
- Maîtrise de la conduite de projet
- Permis B obligatoire

- **Qualité**

- Autonomie, sens de l'organisation, rigueur et dynamisme
- Qualité rédactionnelle, capacité d'analyse et de synthèse
- Qualité d'expression orale, sens du relationnel, du travail en équipe, d'animation et de mobilisation

LE CONTRAT

Contrat : CDD de 1 an

Temps de travail : Temps complet – 35h. Possibilité de bénéficier d'un rythme de travail de 37h/semaine avec 1 RTT par mois

Rémunération : 2 300 € nets par mois (négociable selon profil) + CNAS + chèques-déjeuner + participation employeur mutuelle et prévoyance

Lieu de travail : au siège de la CCBI à Le Palais - Belle Ile en Mer

Prise de poste : Dès que possible (Possibilité de mise à disposition d'un hébergement temporaire à la prise de poste)

POUR CANDIDATER

Candidatures (**CV + LM obligatoires**) à adresser **avant le 18/05/2026**

à l'attention de Monsieur le Président de la CCBI

par mail à recrutement@cabi.fr